



Hypothèque judiciaire + saisie remunetation

Par **Anne BONA**, le **15/12/2017** à **20:06**

Bonjour

J'ai une hypothèque judiciaire (banque casino) et il y a une mention sur l'acte
Sous réserve de tous autres dus hypothèque intérêts etc

Qu'est ce que ça veut dire ? Si il y a une autre créance avec le même créancier celui ci ne serait pas obligé de refaire une saisie ?

La créance banque casino reprise par bnp paribas

Le hic c'est que j'ai aussi une saisie rémunération (depuis 2015) créancier cofinoga reprise aussi par bnp paribas

Bnp paribas peut elle en plus de la saisie rémunération faire une saisie hypothécaire après autant de temps

Cdt

Par **Visiteur**, le **16/12/2017** à **14:41**

Bonjour,

Je crois que la banque Casino est plutôt détenue à 50/50 par Groupe Casino et Crédit Mutuel.

Quoi qu'il en soit, chacune de ces créances concerne une entité indépendante du groupe auquel elle est rattachée.

"Sous réserve de tous autres dus hypothèque intérêts etc" veut certainement dire qu'il pourrait exister d'autres garanties prises, de même type.

Par **Anne BONA**, le **18/12/2017** à **08:09**

Merci pour votre réponse.

peut-on faire AUJOURD'HUI une hypothèque pour une créance de 2009 qui a déjà une saisie

rémunération par un TGI depuis 2013

Cdlt

Par **youris**, le **18/12/2017** à **09:16**

bonjour,
rien n'interdit de faire plusieurs saisies chez le même débiteur tant que les soldes minimaux sont respectés.
salutations

Par **Anne BONA**, le **18/12/2017** à **09:50**

Donc si je comprends bien une hypothèque peut-être faite à n'importe quel moment même pour une créance de 2009